



COMMUNIQUE

DECES D'UNE DAME SUITE A L'AGRESSION D'UN CHIMPANZE DANS LA FORET CLASSEE DE YALO DANS LE DEPARTEMENT DE SIPILOU

Le dimanche 15 novembre 2020, le Cantonnement des Eaux et Forêts de Sipilou, a été saisi du décès d'une dame mortellement agressée par un chimpanzé dans la Forêt Classée de Yalo. Découverte agonisante par des villageois, celle-ci a rendu l'âme lors de son déplacement vers le campement Binkadi situé à 3 km de Yalo. Le bébé qui était avec elle n'a pas été agressé par le primate.

Le Ministre des Eaux et Forêts exprime toute sa compassion aux villageois et à la famille de la victime.

Une équipe composée d'agents de la SODEFOR et du Cantonnement forestier de Sipilou a été mise en place afin d'organiser des patrouilles pour localiser le chimpanzé et organiser sa capture. Avec la collaboration des Autorités Administratives et Coutumières, des messages de sensibilisation sont diffusés en langues locales et en français, pour demander aux populations de s'abstenir de se rendre dans la Forêt Classée de Yalo, en attendant les résultats des patrouilles.

Le Ministre des Eaux et Forêts rassure les populations sur le fait que les services forestiers de la localité sont à pied d'œuvre afin que cet animal ne présente plus aucun danger. Il rappelle également que l'installation des populations dans les forêts classées est formellement interdite car elles constituent l'habitat naturel de la faune sauvage. Leur accès ne peut être autorisé que dans le cadre de l'exercice des droits d'usage prévus par la réglementation en vigueur.

Fait à Abidjan le 16 novembre 2020

**P/Le Ministre et par délégation
Le Directeur de cabinet
Didier Lohoury GBOGOU**

Contacts :

Ministère des Eaux et Forêts

Abidjan – Plateau – Cité Administrative – Tour A – 14^{ème} étage

Service Communication : +225 20239524

Web : www.eauxetforets.gouv.ci / Email : contact@eauxetforets.gouv.ci